



# Objectif 2015

## BNP Paribas va doubler son soutien aux entrepreneurs sociaux

Hors crédit, à fin juin 2013, BNP Paribas soutient déjà l'entrepreneuriat social à hauteur de 33 millions d'euros et veut dépasser les 70 millions d'euros d'ici 2015. En y ajoutant son soutien au microcrédit (130 millions d'euros), ce sont au total plus de 200 millions d'euros que la banque de la rue d'Antin investira dans l'entrepreneuriat social et la microfinance.

PAR PRUNE BOUCHERON

### POURQUOI UN TEL ENGAGEMENT ?

Dans un contexte de crise et d'accroissement des inégalités, le rôle sociétal et l'engagement social des grandes entreprises de services représentent un levier de progrès important. Dans un sondage réalisé en France entre juillet et septembre 2013, 62 % des entreprises sociales interrogées déclaraient que les banques en général ne comprenaient pas la spécificité de leur statut et des besoins qui en découlaient\*. Un chiffre qui illustre les fortes attentes exprimées par ces acteurs de l'économie et de la société. Car l'enjeu est important, et la demande croissante. L'économie sociale et solidaire est un mouvement de fond. Face aux difficultés économiques, de plus en plus de jeunes représentants de la génération Y, et de moins jeunes, entreprennent de créer des entreprises dont l'objectif financier n'est pas la seule fin en soi. Une mission sociale qui vise à produire des biens et des services bénéfiques non seulement sur le plan social, mais aussi environnemental. Répondant souvent à un besoin non satisfait de certaines catégories de populations vulnérables, ce modèle d'entreprise réinvestit généralement la majorité de ses bénéfices dans son développement.

### COMMENT ATTEINDRE CET OBJECTIF ?

Pour répondre aux attentes de cette clientèle spécifique et grandissante, BNP Paribas a décidé d'adapter ses services. Tout d'abord, en lui proposant des conseillers qui parlent son langage et comprennent les spécificités de l'entrepreneuriat social,

comme par exemple les subventions récurrentes qui caractérisent souvent son business model. Dans cette logique, chaque entrepreneur social sera suivi par un conseiller unique qui pourra répondre à toutes ses questions, qu'il s'agisse de la gestion quotidienne de son compte ou de son financement à long terme. Pour ce

**« De plus en plus de jeunes, et de moins jeunes, créent des entreprises dont l'objectif financier n'est pas une fin en soi. »**

faire, la banque va déployer dès 2014 un réseau de correspondants dédiés à l'entrepreneuriat social dans ses centres d'affaires et ses Maisons des Entrepreneurs et va les former aux spécificités du secteur et aux attentes particulières des entrepreneurs sociaux.

### LES ACCÉLÉRATEURS DE CROISSANCE

Pour soutenir et accélérer son soutien en faveur de l'entrepreneuriat social et de la microfinance, BNP Paribas table aussi sur le succès grandissant que rencontrent auprès de sa clientèle les produits d'épargne investis en tout ou partie dans le capital d'entreprises sociales. Il peut s'agir de Sicav (investissant entre 5 et 10 % de leur actif dans des entreprises sociales, des institutions de microfinance, des fonds ES ou de microfinance) ou de produits spécifiquement conçus pour les

clients de la Banque Privée. L'épargne salariale sera également un fort levier de croissance. Troisième acteur français sur ce secteur, BNP Paribas propose aux entreprises plusieurs Fonds Communs de Placements d'Entreprise (FCPE) qui sont à la fois solidaires et qui relèvent de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Ces fonds investissent entre 5 et 10 % de leurs actifs dans des entreprises sociales, et la part restante est gérée selon les critères de l'ISR. Le courant est porteur : le montant collecté sur ces FCPE par BNP Paribas a augmenté de 27 % au premier semestre 2013. De futures évolutions réglementaires pourraient encore doper davantage l'épargne salariale solidaire. Enfin, BNP Paribas s'est fixé en France l'objectif de tripler le chiffre d'affaires qu'elle réalise avec des sous-traitants du secteur de l'économie sociale. Ces différents leviers d'action viennent compléter l'accompagnement au quotidien des entrepreneurs sociaux par la banque à travers son activité de crédit et de soutien en fonds propres, au cas par cas, en direct ou par l'intermédiaire de fonds spécialisés. Plus que jamais, BNP veut s'affirmer comme l'interlocuteur privilégié des acteurs de l'économie solidaire.

\* Sondage réalisé par le Comptoir de l'Innovation pour BNP Paribas, du 25 juillet au 10 septembre 2013, auprès de 61 entreprises sociales.

## L'entrepreneuriat social : de quoi s'agit-il ?

### Un secteur innovant

- Les entreprises sociales apportent des solutions efficaces et innovantes à une grande diversité de problèmes économiques, sociaux et environnementaux : accès aux soins, aux énergies, au logement, services aux personnes âgées et aux personnes handicapées, recyclage et réemploi des matériaux, chômage de longue durée, alimentation en circuit court, éducation...

### Constitué d'acteurs de taille et de forme juridique variées

- de la micro-entreprise (start-up) à des PME de plusieurs milliers de salariés
- Coopératives, associations, entreprises d'insertion, instituts médico-sociaux, entreprises sociales...

### Définition d'une entreprise sociale

Les trois critères retenus par BNP Paribas pour définir l'entrepreneuriat social sont basés sur la définition de la Commission Européenne :

- L'objectif social de l'entreprise est plus important que l'objectif financier
- La mission sociale de l'entreprise se définit comme :
  - La production de biens et services sociaux, environnementaux ou destinés à des populations vulnérables
  - et/ou un mode de production poursuivant un objectif social
- La majorité des bénéfices est réinvestie dans la société (ceci n'exclut pas l'existence de profits ni de dividendes)

Le statut d'entrepreneur social n'est pas lié à un statut juridique.

## Un secteur économique en forte croissance

- En France, Italie et Belgique, l'Economie Sociale et Solidaire représente environ 10% de l'emploi soit plus de 5 millions de salariés dans plus de 300 000 entreprises.
- Ces emplois sont non délocalisables, ont un impact social fort et sont souvent dans des territoires fragiles.

### Un secteur dynamique :

**+23% D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR EN FRANCE ENTRE 2000 ET 2010 CONTRE 7% DANS LE SECTEUR PRIVÉ EN MOYENNE.**

ARNAUD MOUROT / FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU

DIRECTEUR ASHOKA EUROPE

DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ DE BNP PARIBAS

# Repousser les frontières entre le social et le business

Forte d'une présence dans 80 pays, BNP Paribas se positionne avec force comme une banque responsable désireuse d'accompagner l'essor de l'économie sociale et solidaire. Fondé en Inde en 1978 par Bill Drayton, le réseau Ashoka est leader sur son marché avec plus de 3 000 pionniers dans le monde. Rencontre de ces deux mondes bien plus étroitement liés qu'il n'y paraît.

PROPOS RECUEILLIS PAR PERRINE CREQUY ET ISABELLE LEFORT



« Il y a quelques années encore, un projet humanitaire dans un CV apparaissait comme un "trou" aux yeux des recruteurs », rappelle Arnaud Mourot, ici à côté de François Villeroy de Galhau. (MARIE AMÉLIE JOURNAL)

→ **LA TRIBUNE** - Comment évolue l'entrepreneuriat social en France ?

**ARNAUD MOUROT** - L'essor de l'entrepreneuriat social s'accélère depuis deux ou trois ans, en France comme à l'international. Avant, les gens attendaient d'être en retraite pour s'engager dans le bénévolat. Aujourd'hui, la majorité des philanthropes sont des actifs, qui se disent que la vie est courte et qui veulent donner du sens à leur engagement professionnel. Contrairement à leurs aînés qui visaient des postes dans de grands groupes, les jeunes de la Génération Y qui sortent de grandes écoles de commerce se tournent de plus en plus vers l'entrepreneuriat, et notamment l'entrepreneuriat social. Il y a quelques années encore, un projet associatif ou humanitaire dans un CV apparaissait comme un « trou » aux yeux des recruteurs.

**FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU** - Une telle expérience est désormais reconnue comme un « plus » pour un candidat à un recrutement. Les frontières entre le monde de l'entreprise et le social business s'estompent. L'essor de l'entrepreneuriat social s'observe également chez leurs aînés, qui entre-

prennent mais investissent aussi dans l'économie sociale et solidaire. Il y a eu la génération des militants, toujours actifs, et nous rencontrons maintenant également beaucoup de jeunes créateurs et de business angels dans l'entrepreneuriat social.

→ **LA TRIBUNE** - Qu'est-ce qui distingue les entrepreneurs sociaux des entrepreneurs en général ?

**F. V. G.** - Les entrepreneurs sociaux veulent être considérés comme des entrepreneurs à part entière et être traités avec la même exigence. En France, nous approchons trop l'économie sociale par la réglementation, et par les statuts juridiques. Nous avons heureusement dépassé le débat du but lucratif ou non lucratif de l'activité, mais il n'existe toujours pas de typologie exacte de l'entrepreneuriat social. Comme les entrepreneurs en général, les entrepreneurs sociaux sont surtout en attente de simplicité et de stabilité des règles : qu'on ne change pas de définition du secteur à chaque nouvelle législature.

**A. M.** - Si l'on veut que l'économie sociale prenne de l'ampleur, il faut cesser de faire des distinctions avec

l'économie classique. Les acteurs de l'ESS doivent s'appuyer sur des structures économiques puissantes qui prévaudront sur l'idéologie. En généralisant au niveau national le modèle de dix entrepreneurs sociaux innovants de notre réseau, nous avons chiffré l'économie potentielle à 5 milliards d'euros par an pour les collectivités. Nous travaillons à créer un laboratoire d'analyse financière pour évaluer cette création de valeur. Cette recherche d'efficacité économique doit s'accompagner de l'ouverture pour eux des mêmes droits que ceux des entreprises classiques, comme l'accès au crédit impôt recherche par exemple. Avoir un ministre de tutelle, c'est très bien, et le projet de loi de Benoît Hamon sur l'Économie sociale et solidaire est une bonne chose. Mais j'espère qu'on n'aura plus besoin de ce texte de protection de l'entrepreneuriat social dans quelque temps.

**F. V. G.** - Le projet de loi de Benoît Hamon a un cadre plus large. Les entrepreneurs sociaux ont les mêmes défis que tout entrepreneur, mais ils ont aussi des problématiques supplémentaires. Nous avons sensibilisé nos équipes pour qu'elles orientent les demandeurs d'emplois porteurs de projets vers l'Adie, dont nous sommes partenaires depuis 1993.

→ **LA TRIBUNE** - Comment améliorer le financement des entrepreneurs sociaux ?

**A. M.** - La chaîne de financement pour l'entrepreneuriat social pourrait être développée comme celle du financement classique. Aujourd'hui, les projets sont financés quand le modèle économique est déjà suffisamment solide, mais les fonds manquent dans la période d'amorçage. Des « social impact bonds » (« obligations à impact social », qui permettent de financer par levée de fonds privés des politiques publiques déléguées à des acteurs de l'ESS) pourraient être mises en place.

**F. V. G.** - Je serais plus prudent sur cette question des outils. Nos clients ne nous demandent pas des produits spécifiques, mais des produits simples. Ils attendent surtout de nous que nous comprenions les défis

supplémentaires qu'ils rencontrent. Notre rôle consiste aussi, surtout, à faciliter l'intermédiation, à permettre aux nombreux porteurs de projets de trouver des financements, qui sont également abondants mais pas toujours connus. Nous aidons au mieux cette rencontre avec, entre autres, des conseillers dédiés.

→ **LA TRIBUNE** - Comment les grands groupes et les entrepreneurs sociaux peuvent-ils travailler ensemble ?

**A. M.** - La cocréation de projets entre les entrepreneurs sociaux et les grands groupes est l'avenir du

« Il est urgent d'augmenter l'impact des solutions proposées par les entrepreneurs sociaux. »



mouvement. Dans les 70 pays où nous sommes présents, les problématiques sociales sont de plus en plus complexes, et il est urgent d'augmenter l'impact des solutions proposées par les entrepreneurs sociaux. Pour développer ces solutions à grande échelle, les partenariats avec les grands groupes sont indispensables. C'est pourquoi nous avons lancé à Paris un centre de cocréation social & business qui permet aux entreprises privées et aux entrepreneurs sociaux de se rencontrer.

**F. V. G.** - Les formes de partenariats peuvent être multiples. Par exemple, en tant que grande banque, nous finançons l'entreprise d'insertion Ecodair, mais BNP Paribas est également client de son programme de recyclage d'ordinateurs, et l'un de ses investisseurs via le fonds Phitrust, que nous plaçons.

→ **LA TRIBUNE** - Comment BNP Paribas et Ashoka peuvent avancer de concert et, pourquoi pas, s'entraider ?

**A. M.** - Le plan comptable ne reflète pas la valeur d'un entrepreneur social. Quand un conseiller a eu pour habitude de soutenir des entreprises traditionnelles, il est souvent déboussolé à la lecture du compte de résultats d'une entreprise sociale. Nous avons un vrai rôle d'acculturation à jouer. On peut également envisager de la complémentarité dans le financement, comme la possibilité pour nous de repérer des porteurs de projets et de les orienter vers les agences de la banque. Mais, en tant que leaders, nous avons avant tout la responsabilité d'inventer les modèles de demain. A nous d'être les défricheurs. De démontrer qu'en créant de la valeur nous permettons également à la collectivité d'économiser des coûts phénoménaux. Une étude de McKinsey avait démontré que nous pouvions réaliser jusqu'à 5 milliards d'euros d'économie en France grâce à 10 entrepreneurs sociaux.

→ **LA TRIBUNE** - Que répondre à ceux qui parlent de social washing ?

**F. V. G.** - Ce soupçon de social washing est totalement aberrant. Quand BNP Paribas s'engage pour l'entrepreneuriat social, nous sommes sincères et nous sommes sérieux. Notre métier de banquier nécessite de s'inscrire dans la durée, le long terme. Aujourd'hui nous annonçons un objectif de soutien de 200 millions d'euros pour 2015 et nous comptons bien ne pas nous arrêter là. Il n'est pas question de se retirer à la première difficulté. Il existe une continuité très forte entre la RSE et notre business traditionnel. L'engagement est porté au plus haut de l'entreprise. Nous demandons à être jugés avec le même professionnalisme et le même niveau d'exigence sur nos résultats concrets.

**A. M.** - Il existera toujours des vilains petits canards. Si pour une entreprise l'ESS est affaire de communication, au premier coup de vent, elle vacille. Le social washing ne résiste pas aux aléas. En revanche quand l'engagement s'inscrit au cœur de la stratégie, l'ES est une formidable outsourcing de recherche et développement pour les entreprises traditionnelles. Les grands groupes qui s'y engagent y apportent toutes leurs expertises et leurs équipes. Il est primordial qu'à terme, cet investissement descende au niveau des PME et PMI et « pollinise » l'ensemble de l'économie. Le social s'inscrit dans le long terme. Pendant très longtemps, les financeurs et les entrepreneurs sociaux étaient reliés par un lien de dépendance verticale, aujourd'hui, la cocréation promet de construire ensemble sur un pied d'égalité. La convergence du social et du business est inéluctable.

→ **LA TRIBUNE** - Demain la prochaine étape est-elle celle de la mondialisation ?

**F. V. G.** - Aujourd'hui, nous agissons pays par pays. Les organisations sont similaires. La majorité des entrepreneurs sociaux ont des besoins domestiques. La France est à la pointe dans l'ESS en matière

d'épargne salariale et dans la formation au sein des grandes écoles.

**A. M.** - Nous sommes dans la mondialisation de l'entrepreneuriat social. Il émerge au nord comme au sud. Nous tentons d'accélérer les importations et les exportations des programmes d'entreprise sociale. L'impact « investing » et les « social impact bonds » émergent dans le monde entier. Michel Barnier pilote le sujet à l'échelle européenne. Peut-être un jour y aura-t-il un interlocuteur au FMI. Mais nous souhaitons avant tout une intégration générale de l'ESS à l'économie globale.

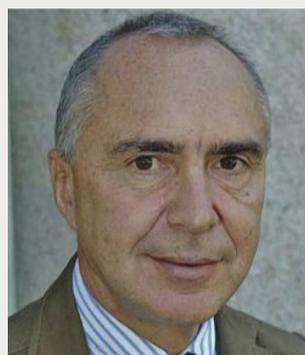
→ **LA TRIBUNE** - Quel est l'impact des nouvelles technologies pour l'ESS ?

**A. M.** - Comme pour toutes les entreprises, un formidable rôle d'amplificateur. Nous préparons un MOOC (massive open online course) de l'entreprise sociale au sein du centre de cocréation pour faire de la pédagogie par l'exemple et susciter de nouvelles vocations. Les besoins sont immenses.

**F. V. G.** - Nous ne sommes qu'au début de la mise en réseau du financement de l'entrepreneuriat social sur internet. C'est un mouvement qui va s'accélérer.

## Priorité aux entrepreneurs sociaux

En Europe, en Italie, en Belgique, au Luxembourg, BNP Paribas accompagne les entrepreneurs sociaux, dans un objectif de construction à long terme.



Corrado Ferretti, son président.

### Le leader du microcrédit en Italie **PERMICO**

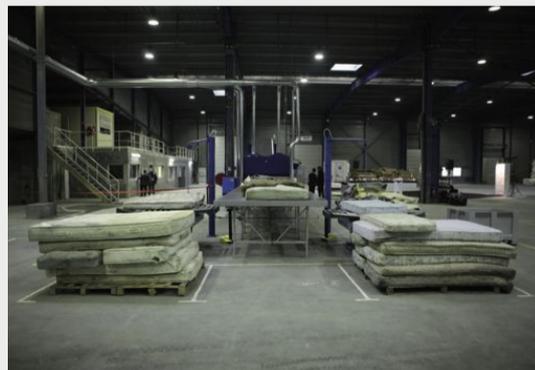
[www.permico.it](http://www.permico.it)

Née en 2008, Permico contrôle 60 % du marché du microcrédit en Italie. Avec 3000 demandes de crédit approuvées en 2013, pour un montant moyen de 5000 euros, Permico enregistre une forte hausse de son activité. Fait rare pour une entreprise de sa catégorie, elle devrait parvenir à l'équilibre en 2014 et table sur une croissance de + 50 % en 2014. « Avec 14 filiales sur le territoire, nous avons une gestion à 360° », explique Corrado Ferretti, son président.

### Une entreprise modèle d'insertion **FLEXPACK**

[www.flexpack.be](http://www.flexpack.be)

En Belgique, la société Flexpack, spécialiste de la conception et la production d'emballage personnalisées, adaptées aux besoins de ses clients, fait figure d'entreprise sociale exemplaire. Elle est l'un des grands employeurs de personnes handicapées et un modèle de réinsertion de personnes avec des problèmes psychosociaux ou chômeurs à longue durée (avec un effectif total de près de 300 personnes pour près de 10 millions d'euros de CA).



### Le recyclage des matelas **RECYC MATELAS EUROPE**

[www.recyc-matelas.fr](http://www.recyc-matelas.fr)

Créée dans le cadre d'une joint venture en mars 2010 dans l'objectif de recycler les matelas en fin de vie (jusqu'à présent, on enfouissait 5 millions de pièces par an dans le sol), Recyc matelas possède déjà deux unités de production (en Alsace et en Vendée). L'entreprise qui a réalisé 475 K€ de chiffre d'affaires en 2012, prévoit une très forte croissance de son activité, soit 900 K€ en 2013 et 4,5 M€ en 2014.

### Le facilitateur d'internet pour les handicapés **URBILOG**

[www.urbilog.fr](http://www.urbilog.fr)

Installée à Roubaix, la SSII Urbilog a été créée en 1995 dans l'objectif de faciliter l'accessibilité d'internet aux handicapés, en particulier les aveugles. Forte d'un chiffre d'affaires de 1 M€ et de ses 17 salariés, elle propose à des grands groupes comme Total, Air Liquide ou Adecco d'adapter leurs applications informatiques. D'ici 2015, tous les établissements recevant du public devront se mettre aux normes pour pouvoir recevoir les personnes handicapées.





# Quand l'épargne salariale aide au logement des démunis

En France, 130 000 personnes soutiennent l'action d'Habitat et Humanisme au travers de l'épargne salariale. Encouragée entre autres par BNP Paribas, cette Fédération vient en aide aux personnes en situation de fragilité qui recherchent un logement décent à loyer modéré. Depuis sa création en 1985, l'association a permis à 15 000 familles sur le territoire de trouver un toit pour vivre et ainsi échapper à la rue.

PAR ISABELLE LEFORT

**N**é à Lyon le 7 avril 1947, Bernard Devert a été marqué dès son plus jeune âge par l'histoire de son père. STO, déporté en camps de concentration, ce dernier est revenu à pied d'Allemagne après deux années de captivité. Avec son grand-oncle, prêtre et aumônier de la Chronique Sociale, tous deux ont profondément influencé le jeune garçon. Bernard Devert a grandi avec la conviction qu'il n'y a pas d'avenir sans justice sociale. « *J'ai toujours voulu devenir prêtre* », aime-t-il à répéter. Après ses études de droit à la Faculté Catholique de Lyon, Bernard Devert entame sa vie d'adulte comme promoteur immobilier. En parallèle, il suit les cours de théologie. Il est ordonné prêtre en 1987 ; il a alors 40 ans. Ses années dans l'immobilier l'ont convaincu de la nécessité de soutenir ceux que l'on écarte du droit au logement. Pour lui, il ne fait aucun doute que l'on ne peut laisser de côté les plus démunis. De la même manière, il n'est pas question de les placer dans des ghettos. « *Nous ne devons pas rajouter de la détresse* », explique-t-il. *Jeunes et moins jeunes doivent vivre ensemble ; il est primordial de favoriser l'émergence d'un corps social uni* ». Habitat et Humanisme naît en 1985 avec l'objectif de créer des logements, à loyers modérés, pour les plus fragilisés, dans des zones équilibrées. Bernard Devert a compris l'aberration de concentrer l'habitat des plus pauvres en banlieue. Depuis qu'il a assisté au délogement de familles ouvrières dans le quartier de la Croix-Rousse, il n'a de cesse de solliciter ses partenaires pour bâtir des projets, construire des immeubles et réhabiliter des appartements pour accueillir des familles et promouvoir la mixité sociale.

Aujourd'hui, Habitat et Humanisme fédère 54 associations dans 65 départements, emploie plus de



Bernard Devert est un prêtre engagé : « *Je combats ceux qui instrumentalisent la misère. Aujourd'hui, en France, 1 million d'enfants souffrent du mal logement. C'est inacceptable* ». (GUILLAUME ATGER)

250 salariés et mobilise 2800 bénévoles. Depuis sa création, en presque 30 ans, elle a permis de reloger 15 000 familles. La Fédération détient au travers de sa Foncière 2 268 appartements et gère pour le compte de propriétaires privés et publics 3 551 logements, en location et sous-location. Société en commandite par action, la Foncière Habitat et Humanisme bénéficie du visa de l'AMF pour produire du logement d'insertion. En 2012, elle a réalisé 188 nouveaux logements dont 97 en pensions de famille. Elle a reçu le prix Convergences 2015 pour son projet « *Vie Grande Ouverte* » de reconversion de la prison Saint Paul, en bureaux, commerces et logements dont 15 sont destinés à des personnes en difficulté et isolées, sortant de l'hôpital. Bernard Devert est également à l'origine, en 2000, de la Foncière Entreprendre pour Humaniser la Dépendance (EHD), de l'association la Pierre Angulaire, qui gère 40 maisons de retraite. Cette Coopérative d'Intérêt Collectif emploie près de 1000 personnes qui viennent quotidiennement en

aide aux personnes fragilisées par le grand âge, le handicap ou la maladie.

## LE RÔLE CLEF DE L'ÉPARGNE SALARIALE

Labellisé Finansol, Habitat et Humanisme est l'un des pionniers

de l'épargne salariale en France. Elle propose des livrets d'épargne, des Fonds de partage, des cartes bancaires et des assurances vie solidaires. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les entreprises qui offrent de l'épargne salariale se doivent de proposer des Fonds Communs de Placements d'Entreprises Solidaires (FCPE). Habitat et Humanisme bénéficie du soutien d'entreprises comme Allianz, Alstom, ArceorMittal, Boiron, Carrefour, Pfizer, Sanofi, Thales et Total notamment. Les 4 FCPE proposés par BNP Paribas à ses 2 000 entreprises clientes investissent 5 à 10 % du montant de leurs actifs dans des entreprises sociales dont Habitat et Humanisme ainsi qu'Entreprendre pour Humaniser la Dépendance. Fin 2012, la Foncière dénombrait plus de 12 500 souscripteurs et 5 519 actionnaires. L'augmentation de + 15 % de ses capitaux propres (130 m€ en 2012), due en majorité aux dons des sympathisants, atteste que la crise n'impacte pas l'élan de solidarité. Convaincu que Lyon

est le berceau du catholicisme social, Bernard Devert préconise la générosité et l'ouverture au monde pour contrer la montée des extrémismes. « *Notre société est figée par les peurs. Aujourd'hui, la précarité recouvre autant les travailleurs pauvres tels les employés de la restauration qui n'ont pas les*

**« Jeunes et moins jeunes doivent vivre ensemble ; il est primordial de favoriser l'émergence d'un corps social uni. »**

*moyens de se loger, que des femmes à la tête de familles monoparentales et des personnes âgées dépendantes. Il ne sert à rien de jeter l'opprobre sur telle ou telle catégorie de personnes. Mais il faut combattre ceux qui instrumentalisent la misère. Le logement est un enjeu d'humanité, une question d'ordre spirituel qui nous interroge sur le vivre ensemble. Rencontrer la fragilité de l'autre nous aide à accepter nos propres fragilités. Et nous conduit vers une plus grande humanité. »*

## Comment l'épargne individuelle soutient l'entrepreneuriat social

En 2010, selon un sondage TNS Sofres, 76 % des Français interrogés déclaraient souhaiter que leur banque soutienne toujours plus le développement durable. Toutefois, les souhaits ne se transformaient que rarement en actes. Or, on observe depuis un an une plus forte appétence pour les investissements qui donnent du sens à l'épargne. Ainsi les Sicav 90/10 commercialisés dans les agences bancaires à une clientèle de particuliers. Ces produits permettent de diriger au maximum 10 % de l'épargne investie vers des institutions de microfinance, des entreprises sociales directement ou via des fonds, les 90 % restant étant placés dans

des actions ou des obligations - selon le profil de risque choisi - gérés selon les critères de l'Investissement Socialement Responsable afin de maximiser l'impact sociétal. Chez BNP Paribas, la collecte enregistrée au premier semestre 2013 sur la SICAV Oblietheis est très encourageante. Les clients de la Banque Privée, considérés comme des investisseurs avertis, peuvent quant à eux investir dans des produits destinés en totalité à soutenir les entreprises sociales. BNP Paribas Wealth Management propose ainsi à ses clients d'acquérir des parts du FCPI Phi Trust qui accompagne des entreprises sociales dans leur développement. ▼